

Termes et conditions

Service de réparation informatique

1. Conditions générales

Le client :

Reconnait et accepte que le formatage du disque dur et /ou la restauration du système d'exploitation effacera de façon permanente tous les fichiers et données, y compris, notamment, les documents, les photos, les courriels, les logiciels installés par l'utilisateur, etc.

Est entièrement responsable de la sauvegarde adéquate des fichiers et des données. Il doit sauvegarder toutes les données avant que l'exécution du service soit en vigueur.

Reconnait qu'en cas de perte de données ou de logiciels et ce quelle qu'en soit la cause, Grandir sans frontières ne pourra être rendu responsable de cette perte dans la mesure où le client garde la responsabilité de la bonne réalisation de ses sauvegardes et de l'utilisation des logiciels dont il a acquis les licences.

Reconnait qu'un problème technique peut survenir à tout moment du processus de diagnostic ou de réparation, ce qui risque d'entraîner la perte de données.

Comprend que les sauvegardes intégrales de ses données sont définitivement supprimées des serveurs de Grandir sans frontières au moment de rendre l'ordinateur au client, une fois la réparation effectuée.

Reconnait que les éventuels problèmes techniques subvenant à la suite de la réparation ne peuvent pas être pris en charge sans frais au-delà de 15 jours après réception de la facture.

Reconnait que les frais réglés pour la réparation ne peuvent pas être remboursés au-delà de 15 jours après réception de la facture.

Est tenu responsable de fournir les informations requises de l'appareil porté à la réparation, incluant les cd de récupération des logiciels payant.

2. Service et paiement des frais

Le client :

Doit honorer les frais du service de réparation à la fin de tout travail, pour tout service, sauf si celui-ci n'a pas pu être rendu.

Reconnait qu'en cas de nécessité d'achat de pièce de rechange, le paiement des frais relève entièrement de sa responsabilité et que, dans le cadre de la couverture de protection financière de Grandir Sans Frontières, il devra verser un montant minimum de 30% du prix de la pièce à changer s'il décide de passer par Grandir sans frontières pour effectuer la commande : Les démarches pour effectuer le paiement et la commande seront communiquées au client par courriel.

Doit fournir un matériel de stockage adéquat (clé usb ou disque dur) avant la sauvegarde de ses données personnelles.

Reconnait et accepte que, si un service de sauvegarde est nécessaire, les données personnelles seront momentanément transférées dans une unité de stockage appartenant à Grandir sans frontières, de manière sécuritaire.

Accepte d'être l'unique responsable des problèmes survenus à cause de logiciels lui appartenant et qui affectent le fonctionnement de son ordinateur. Cela inclut les problèmes des logiciels qui ne sont pas couverts par la garantie du fabricant ou toute garantie prolongée. Grandir sans Frontières ne peut être tenu responsable des défauts du matériel qui engendrent des pertes de données pendant le processus.

Comprend que Grandir Sans Frontières garantit un service après-vente pour le travail effectué jusqu'à 15 jours après réception de la facture qui sera remise par moyen électronique.

Termes et conditions

Service de réparation informatique

3. Récupération de données personnelles

Le client :

Reconnait que si l'équipement fourni est déjà endommagé ou n'est plus utilisable, les tentatives de récupération des données par Grandir Sans Frontières peuvent amener l'objet à l'endommager davantage ou être rendu hors d'usage.

Reconnait que Grandir Sans Frontières s'engage à exercer les efforts raisonnables avec ses technologies, compétences et techniques actuelles pour récupérer des données effacées, mais ne peut garantir des résultats concluants.

4. Durée du service

Le client :

Reconnait que la durée du service varie en fonction de la charge de travail et du nombre de bénévoles présents à l'atelier.

Comprend que Grandir Sans Frontières accomplira les services de réparation de l'appareil du client dans les meilleurs délais.

Comprend que Grandir Sans Frontières communiquera avec lui pour toute question ou information pendant la réparation et lorsque cette dernière sera terminée.

Est invité, pendant la réparation, à prendre contact avec l'équipe de Grandir seulement pour lui donner des renseignements pertinents ou pour répondre à une demande faite par un membre de l'équipe.

5. Matériel non réclamé

Le client :

Reconnait que, au-delà de 60 jours suivant le dernier avertissement envoyé par Grandir sans frontières, le matériel non récupéré sera considéré comme une donation.

Comprend que Grandir Sans Frontières effectuera alors, sans aucune communication supplémentaire, un formatage de l'appareil, sans sauvegarde des données pour qu'il soit réutilisé ou revendu.

Assume toutes les pertes et dommages encourus à la suite du recyclage de l'équipement non réclamé.